



APPEL A CONTRATS DOCTORAUX

« Addictions et Société »

EDITION 2014

I- Objectifs de l'appel

Le présent appel à candidatures, ouvert à l'ensemble des Ecoles doctorales de sciences humaines et sociales, vise à attribuer des contrats doctoraux de 36 mois sur le thème des comportements de dépendance aux psychotropes licites et/ou illicites dans les sociétés contemporaines.

Ce dispositif, soutenu conjointement par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) et l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS) depuis 2010, a pour objet, conformément aux **orientations du Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives (2013-2017)**, de développer le potentiel et la professionnalisation de la recherche des équipes de sciences humaines et sociales mobilisées sur ce fait majeur de société.

La complexité de la recherche sur les conduites humaines en général et sur les comportements de dépendance en particulier rend nécessaire la mobilisation des différentes méthodes ou disciplines dont sont porteuses les sciences de l'Homme et de la Société.

Les études pourront concerner les dépendances aux drogues licites et/ou illicites et les dépendances comportementales (jeux de hasard et d'argent, jeux vidéos, écrans). Une attention particulière sera portée à l'interdisciplinarité ainsi qu'aux aspects de mise en œuvre du projet (faisabilité, choix du terrain et des archives). Les projets intégrant la dimension de genre et la diversité des aires culturelles sont également attendus.

II – Axes thématiques

Seront privilégiés les projets en lien avec les thématiques suivantes :

« *Pratiques sociales et Prévention* »

Une attention particulière sera apportée aux recherches s'intéressant aux conduites addictives en tant que « pratiques sociales » afin de mieux saisir le sens que leur donnent les personnes qui s'y adonnent. Les recherches sur les motivations, les représentations, les attitudes à l'égard de la prévention seront ainsi privilégiées afin de renforcer les connaissances sur les conditions d'efficacité et/ou les freins à la mise en place des interventions dans ce domaine. Il s'agira également d'apporter un éclairage de la recherche sur les stratégies de prévention ciblant les populations les plus exposées aux conduites addictives.

« *Conduites addictives, normes et gouvernance* »

La question des processus sociaux et des dynamiques qui structurent les différentes formes de réponses publiques en matière de lutte contre les drogues et les addictions restent peu ou insuffisamment documentée en France. Les recherches attendues s'intéresseront aux présupposés, savoirs et normes des acteurs du champ et des groupes d'intérêt susceptibles d'influencer la détermination des choix publics. Des comparaisons avec les dispositifs de régulation existants dans d'autres Etats permettront de renforcer les connaissances notamment sur les variables politiques, sanitaires et culturelles qui fondent l'action publique dans ce domaine, en particulier les politiques de réduction des risques et d'offre de soins proposées aux usagers de drogues.

« *Travail et drogues* »

A l'heure actuelle, rare sont les travaux de recherche qui placent l'environnement de travail au cœur de l'analyse des pratiques addictives. Les recherches proposées devront explorer les logiques qui sous-tendent la persistance ou l'évolution des pratiques individuelles des usagers en regard de leurs parcours professionnels, des milieux professionnels et de leurs risques psychosociaux propres (exigences de performance). L'approche socio-anthropologique de ce phénomène devra permettre d'opérer un glissement du sujet vers la notion de situation de travail en particulier pour interroger des formes de consommation « cachées » au sein de populations intégrées.

Pour toute information relative à cet appel à candidatures : appel-mildt-ehess@ehess.fr

III Sélection des projets doctoraux

A. Critères de sélection

Les projets doctoraux soumis seront expertisés à l'aune des critères suivants :

- Intérêt scientifique et caractère innovant du projet doctoral
- Qualité de l'approche et de la méthode, adéquation du calendrier du projet avec la durée du contrat
- Profil de l'encadrant
- Profil du candidat (NB : L'appel est ouvert aux étudiants de master non spécialistes du sujet ainsi qu'aux candidats dotés d'une expérience professionnelle antérieure)
- Encadrement (environnement et taux d'encadrement)

L'ouverture interdisciplinaire de la démarche sera considérée avec intérêt. Un conseil scientifique représentant la diversité des disciplines concernées assure l'évaluation de la qualité scientifique des propositions puis le suivi des projets financés et l'expertise des rapports de fin de contrats doctoraux. Le Conseil scientifique est composé de spécialistes de haut niveau désignés d'un commun accord par la MILDT et l'EHESS.

B. Critères d'éligibilité des candidats

- Tous les candidats devront être titulaires d'un Master II (ou équivalent) et être inscrits en 1ère ou en 2ème année de doctorat à la rentrée universitaire 2014-2015 dans une école doctorale d'un établissement d'enseignement supérieur français
- Les candidats inscrits en master 2 doivent avoir soutenu avant le 28 juin et fournir avant cette date une attestation de soutenance.
- L'unité de recherche d'accueil pourra être située en France métropolitaine ou dans les Régions d'Outremer et Communauté d'Outremer
- Les codirections et cotutelles sont possibles.
- Aucun critère quant à la nationalité ou à l'âge des candidats ne sera retenu. Néanmoins, les candidats âgés de plus de 30 ans doivent être en mesure de justifier de leur parcours professionnel antérieur
- Sont exclus les candidats titulaires d'un doctorat ou étant déjà inscrits en doctorat sur un autre thème

Qui peut se porter candidat ? L'appel à candidatures est ouvert à tous les doctorants, quelle que soit leur appartenance institutionnelle, universités ou grande école.

Durée des projets : 3 ans maximum avec envoi d'un rapport d'étape à mi-parcours.

Budget : Les contrats doctoraux proposés sont financés sous la forme d'un contrat à durée déterminée de 36 mois signé avec l'établissement d'inscription selon les termes du décret n° 2009-464 du 23 avril 2009. Pour les allocataires sélectionnés, la mise en place des financements interviendra après la rentrée universitaire au cours du second semestre de l'année 2014.

Soumission des dossiers:

Date limite de **soumission électronique** des dossiers : **2 juin 2014, 12h 00**

à l'adresse électronique suivante : appel-mildt-ehess@ehess.fr

Date limite de soumission des **dossiers papier** (1 original et 3 copies) par envoi recommandé avec accusé de réception, cachet de la poste faisant foi : **2 juin 2014**

Des auditions pourront avoir lieu au mois de juillet.

Dossiers à adresser à :

Direction du développement de la recherche EHESS, 190-198 Avenue de France, 75013 Paris